



Ministère de la Santé et des Services sociaux

Bureau de l'Innovation

BUREAU DE L'INNOVATION DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

bureauinnovation@msss.gouv.qc.ca

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DES SCIENCES DE LA VIE

DEUX CIBLES AMBITIEUSES

- d'ici l'année 2022, le secteur attire quatre milliards de dollars d'investissements privés;
- d'ici l'année 2027, le Québec fasse partie des cinq pôles nord-américains les plus importants du secteur.

QUATRE OBJECTIFS



INVESTISSEMENTS EN R&I

Accroître les investissements
en recherche et en innovation



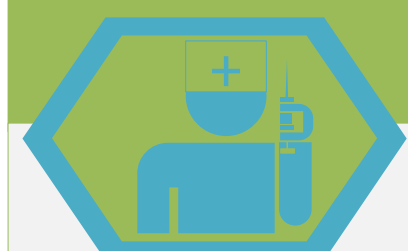
DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LOCALE

Favoriser la création
d'entreprises innovatrices et
assurer leur croissance



INVESTISSEMENTS PRIVÉS

Attirer de nouveaux
investissements privés via des
investissements majeurs dans
des projets structurants



INNOVATION INTÉGRÉE RSSS

Intégrer davantage
l'innovation dans le réseau
de la santé et des services
sociaux en coordonnant
les efforts



**LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET
DES SERVICES SOCIAUX DU
QUÉBEC:
UN IMPORTANT PARTENAIRE DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**



VISION DU BUREAU DE L'INNOVATION

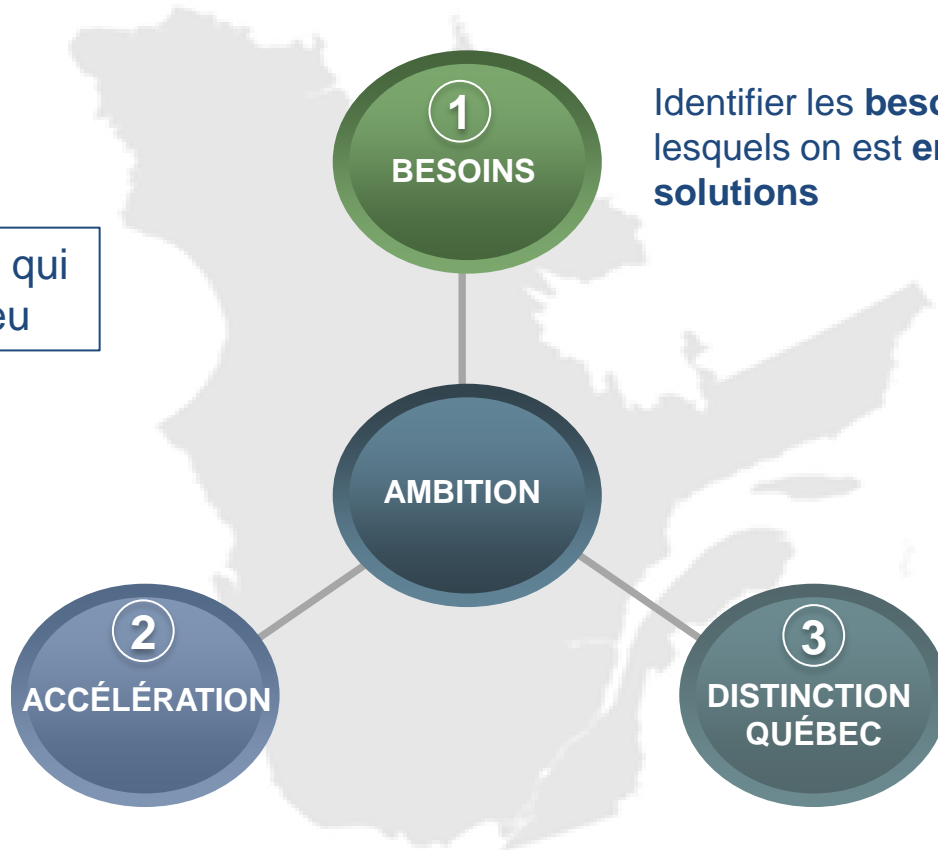
Offrir à la population québécoise un **accès accéléré** aux **innovations de haut potentiel de valeur ajoutée** et à la fine pointe des approches technologiques, organisationnelles et sociales, tout en contribuant à la **pérennité** du RSSS et à la création d'un **environnement d'affaires favorable** pour les entreprises québécoises.



UN MANDAT EN APPUI AUX QUATRE OBJECTIFS DE LA SQSV

Un mandat ambitieux qui s'appuie sur son milieu

Coordonner les efforts d'intégration de l'innovation en vue d'accélérer l'adoption des innovations pertinentes et efficaces pour les patients et le réseau



Identifier les **besoins du réseau** pour lesquels on est **en recherche de solutions**

Contribuer à la **croissance de la compétitivité du Québec en sciences de la vie** en créant un environnement favorable à l'intégration des innovations retenues

LE BUREAU DE L'INNOVATION (BI)

- créera un langage commun entre tous les intervenants et prônera une culture d'ouverture à l'innovation
- priorisera ses actions en fonction de l'importance et de l'adhésion envers les innovations proposées
- permettra d'établir les liens et les discussions nécessaires avec les responsables ministériels et du RSSS pour mieux préparer l'introduction des innovations
- permettra aux innovateurs d'augmenter leurs chances de succès et d'accélérer l'introduction de leurs innovations

Par contre, le BI

- n'est pas une agence d'évaluation
- ne se substitue pas aux processus normaux d'approbations
- ne pourra pas s'occuper de TOUTES les innovations

PRINCIPES DIRECTEURS POUR LES INITIATIVES APPUYÉES PAR LE BUREAU

UNE APPROCHE SYSTÉMATIQUE DE TYPE **PLAN D'AFFAIRES**

VOLET SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

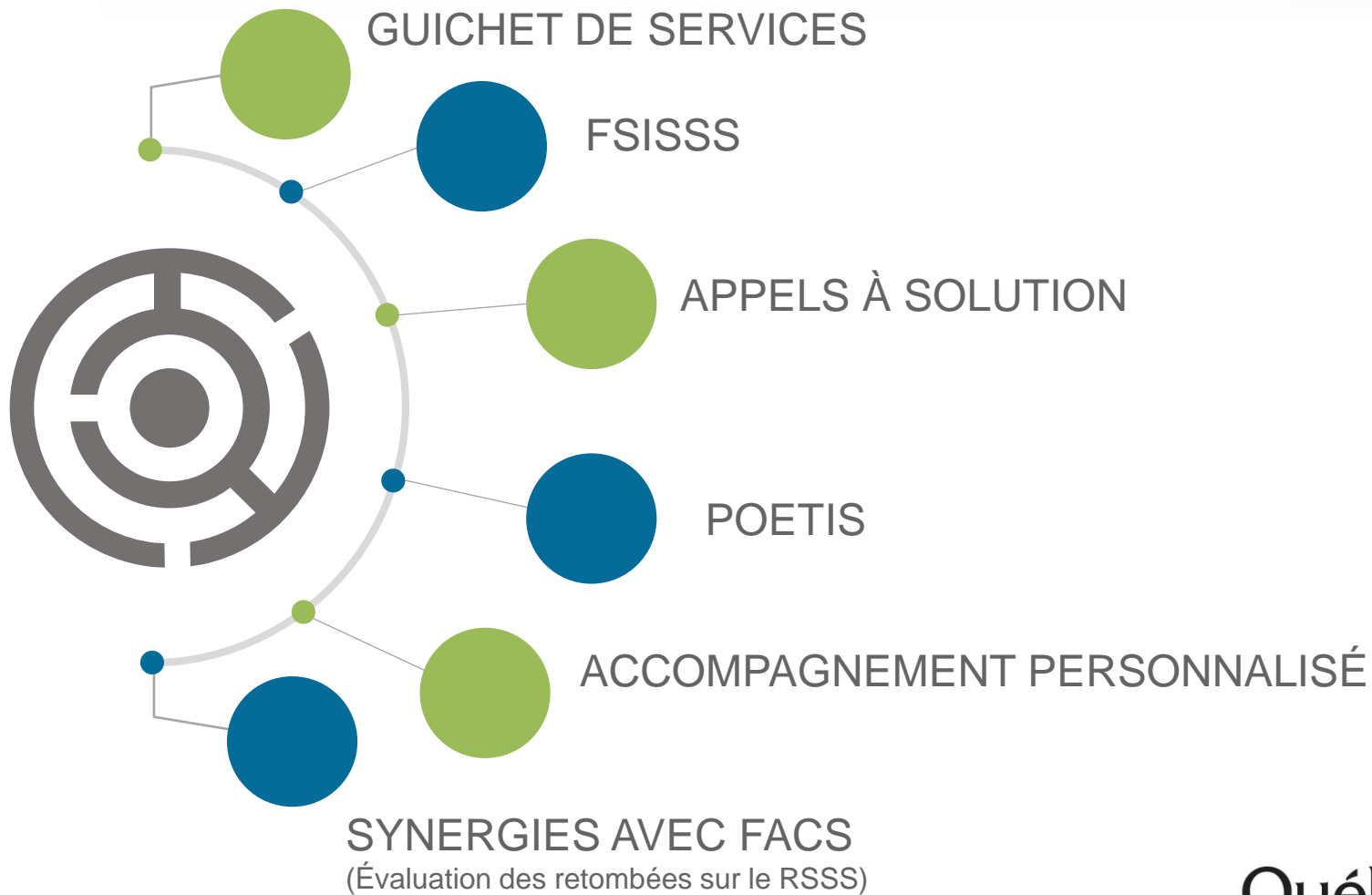
1. Description et importance de la problématique de santé visée et de la prise en charge actuelle
2. Description de l'innovation et de l'amélioration qu'elle apporte tout au long de la trajectoire de soins
3. Stratégie de déploiement et plan de gestion du changement
4. Retombées pour l'utilisateur/proches aidants et le RSSS en terme de trajectoires

VOLET ÉCONOMIQUE

1. Description de l'entreprise ou de l'établissement
2. Description du projet d'innovation et informations stratégiques
3. Budget du projet d'innovation
4. Marché visé et concurrence (dans le cas d'une innovation technologique)
5. Retombées économiques anticipées

L'entreprise déposera son plan d'affaires corporatif en annexe au plan d'affaires court

LEVIERS



GUICHET DE SERVICES

Le BI est maintenant prêt à recevoir et traiter des projets d'innovation pour une intégration dans le RSSS

Le cheminement se décline en six grandes étapes :

1. Accueil et réception d'une demande
2. Dépôt d'un Plan d'affaires court (PAC) et analyse préliminaire (réception des PAC en continu)
3. Ajustements, validation et analyse
4. Priorisation par le comité du BI
5. Retour au promoteur sur les conclusions du comité
6. Dépôt d'un Plan d'affaires long (PAL), analyse détaillée
7. Décision par le comité du BI
8. Annonce de la décision
9. Mise en œuvre des suites proposées
10. Suivi des projets et reddition de comptes

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ INNOVATION QUÉBEC (APIQ)

PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR LES OPPORTUNITÉS EXCEPTIONNELLES À TRÈS HAUT NIVEAU D'IMPACT

- Identification de partenaires dans le RSSS;
- Accompagnement pour le développement du plan d'affaires;
- Accompagnement pour l'identification de sources de financement;
- Suivi du plan d'intégration.

□ ATTENDUS

- Possibilité de faire une véritable différence pour les usagers, pour le réseau et/ou pour la compétitivité du Québec;
- Offrir des solutions pour répondre aux priorités du MSSS (plan stratégique);
- Sortir des sentiers battus/ tester/ être à l'avant-garde;
- Avantage acquis par l'industrie dans ces occasions devra se traduire par des bénéfices « Québec » concrets.

FONDS DE SOUTIEN À L'INNOVATION EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX (FSISSS)

- ❑ Mesure de la SQSV en soutien au BI
- ❑ Enveloppe de 18M\$ sur cinq ans visant à soutenir les projets d'innovations dans l'obtention de données en milieu réel afin de démontrer la valeur de l'innovation et en faciliter l'implantation commerciale ou opérationnelle
- ❑ 2 volets: industriel et réseau
- ❑ Innovations organisationnelles, technologiques, sociales
- ❑ Destiné aux innovations matures (de 7 à 9)
- ❑ Intérêt local... mais exportable
- ❑ 2^e appel développé conjointement avec le MESI et le BI
- ❑ Cohésion avec les principes directeurs du BI: Approche plan d'affaires

UNE ÉQUIPE ORIENTÉE VERS LE MAILLAGE

